

ASSOCIATION DES FAMILLES GAGNÉ et BELLEVANCE EN AMÉRIQUE

QUÉBEC, 1er OCTOBRE 1952.

BULLETIN No 7

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Visite du Comité de Manchester, N. H.

Le présent Bulletin est un magnifique cadeau du Comité de Manchester, N.H., à l'Association. Par ce geste généreux, les cousins de Manchester se sont acquis la reconnaissance de tous les membres de notre groupement. Le Comité de Manchester est le premier à poser un tel geste et le Bureau de Direction espère qu'il aura beaucoup d'imitateurs. Ce Comité de la Nouvelle-Angleterre est très actif; aussi compte-t-on au delà de cinquante membres, la plupart fondateurs, dans le New Hampshire, et de nouvelles adhésions parviennent régulièrement au Secrétariat. Nos amis de Manchester font un excellent travail et le succès couronne leurs efforts.

De plus, ils ont voulu assurer en personne le Comité central de leur entière collaboration. Le 12 août dernier, le Comité de Manchester, comprenant sept représentants, rendait visite au Comité central, à Québec. La délégation comprenait

M. l'abbé Delphin Gagné, aumônier;

M. Raymond Gagné, président;

M. Louis-D. Gagné, trésorier;

Mlle Marie-R. Gagné, secrétaire;

et trois directeurs: M. Xavier Gagné, Mmes L.-D. Gagné et Edmond Gagné.

Le Bureau de Direction était particulièrement heureux de recevoir le Comité de Manchester et d'entendre ses Officiers et ses Directeurs exposer les activités et les projets du groupe qu'ils représentaient.

A ces généreux cousins et cousines qui lui ont rendu visite et qui l'ont vivement encouragé, le Comité central exprime sa vive gratitude et sa grande admiration. Cousins et cousines d'outre-frontière, nous admirons votre patriotisme et votre attachement au pays des ancêtres. Revenez-nous souvent, vous nous faites beaucoup de bien !

Visites de monsieur Wilbrod Gagné, de Montréal

A ses réunions régulières du 21 juillet et du 8 septembre derniers, le Comité central avait le très grand plaisir et l'honneur d'accueillir un sympathique et dynamique cousin de Montréal, monsieur Wilbrod Gagné. M. Gagné a présenté des statistiques qui prouvent que la région de Montréal peut devenir facilement le château fort de l'Association: les descendants de Pierre Gagné, en particulier, y sont très nombreux. Le distingué visiteur a fait part d'un plan de campagne de recrutement très ingénieux dont l'exécution ne peut manquer d'être couronnée de succès. Les Directeurs ont chaleureusement félicité M. Gagné, ont admiré son patriotisme et son désintéressement et l'ont remercié pour le magnifique encouragement qu'il leur apportait.

A la séance du 21 juillet, M. Wilbrod a poussé la générosité jusqu'à verser une somme qui complétait le paiement du Bulletin No 6; par ce geste, il s'est acquis la reconnaissance et l'admiration du rédacteur en chef.

M. Gagné a assuré le Comité central de l'entière collaboration d'un grand nombre de cousins et de cousines de Montréal qui sont prêts à participer à la prochaine campagne de recrutement.

Cette campagne débutera par un grand ralliement de toutes les familles Gagné et Bellavance ainsi que de toutes les familles alliées, de la région de Montréal. Ce ralliement aura lieu, dimanche le 28 septembre, à 2.00 heures, dans la salle Saint-Sulpice, au numéro 426, rue Saint-Sulpice. Cette salle est située dans le crypte de l'église Notre-Dame, église-mère de Montréal. Cet endroit a été choisi de préférence car l'église Notre-Dame est l'église que fréquentèrent d'abord nos ancêtres, à Montréal. A l'occasion de cette grande assemblée, les cousins et cousines de Montréal auront l'occasion de rencontrer des cousins et des cousines de Québec: la plupart des membres du Bureau de Direction seront présents.

On peut communiquer avec M. Wilbrod Gagné, à 7504, rue Durocher, Montréal, tél.: DO 2237.

Autres visiteurs

Au début de juillet, monsieur Émile Gagné, de Pawtucket, Rhode Island, venait saluer quelques-uns des Officiers de l'Association, s'enquérir auprès d'eux des progrès de notre mouvement et les assurer de sa collaboration. Le 19 juillet, c'était au tour de monsieur Lionel Bellavance, de Baie Comeau, à nous faire semblable visite. A ces deux cousins qui manifestent beaucoup d'intérêt pour l'Association, nous disons un cordial merci.

Assemblées tenues par l'Association

Lorsque vous lirez ce Bulletin, trois assemblées auront été tenues dans le bas Saint-Laurent, aux endroits suivants:

Rimouski, vendredi, le 12 septembre;

Amqui, samedi, le 13 septembre;

Matane, dimanche, le 14 septembre.

De plus, il est sûr qu'il y aura des réunions

a) à *Montréal*, le dimanche, 28 septembre;

b) à *Victoriaville*, au début d'octobre;

c) à *Sherbrooke*, dans la première quinzaine d'octobre;

d) en *Nouvelle-Angleterre*, au cours de l'automne.

D'autres régions sont en train de s'organiser.

Expertise à la vieille maison de la terre ancestrale

C'est au printemps de l'année dernière que l'on parvenait, après plusieurs mois de recherches, à découvrir, sans l'ombre d'un doute, l'emplacement, à Sainte-Anne de Beaupré, de la première terre concédée à un Gagné, au Canada, celle de Louis Gagné. Comme on le sait déjà, cette terre fut concédée en 1650, il y a donc au delà de trois cents ans. Vous savez peut-être qu'il existe sur cette terre une très ancienne maison de pierre et l'on s'est déjà demandé si elle n'aurait pas été construite par Louis Gagné? C'est encore un mystère que le Bureau de Direction s'efforce d'éclaircir.

A la fin d'août, le Président de l'Association, monsieur Lucien Gagné, invitait M. l'architecte Sylvio Brassard, de Québec, spécialiste en la matière, à aller examiner cette vieille maison. Trois membres du Bureau de Direction accompagnèrent M. Brassard, à Sainte-Anne de Beaupré.

M. Brassard examina attentivement la maison et voici quelles sont les conclusions de son expertise. La maison date certainement du dix-septième siècle et elle est contemporaine d'autres vieilles maisons dont on peut établir la date de construction entre 1650 et 1700.

On découvre toutes sortes de reliques d'un glorieux passé dans cette vénérable maison. Signalons, au grenier, deux boulets de canon complets et la moitié d'un troisième boulet. Ces boulets auraient-ils été tirés sur la maison? . . . Probablement pas. Ils sont semblables, en tous cas, aux boulets qu'on trouve à Québec et qui sont là depuis le siège de la ville, par Wolfe, en 1759. On y voit aussi un très ancien fusil qui servait pour la chasse au loup marin, et combien d'autres choses.

Au premier plancher, on distingue encore aujourd'hui l'emplacement d'une grande cheminée et d'un four qui sont maintenant disparus.

Nous aurions bien aimé, chers amis lecteurs, vous affirmer que cette maison a été habitée par Louis Gagné. . . cela aurait certainement moussé la propagande. . . mais la vérité a ses droits. D'ailleurs, cousins et cousines, nous vous respectons trop pour risquer de vous. . . tromper.

Nous remercions cordialement monsieur Brassard pour son extrême obligeance, car cette expertise est un hommage qu'il présente à l'Association des Familles Gagné et Bellavance.

Monsieur Brassard nous a révélé l'âge de la maison. A nous maintenant de trouver un document qui établirait indubitablement quel en fut le premier propriétaire.

Distribution géographique des membres de l'Association

Les exigences de la mise en pages nous obligent à laisser de côté un tableau très détaillé indiquant l'endroit où résident les membres de notre Association. Nous sommes forcés de résumer ce tableau. Au 15 août dernier, l'Association comptait 774 membres, dont 2 honoraires, 247 fondateurs, 424 actifs et 101 inscrits.

Dans la Province de Québec, on compte 209 membres fondateurs et 345 membres actifs. Dans six autres provinces canadiennes, il y a 6 membres fondateurs et 21 membres actifs.

Pour le district de Québec, on relève 52 membres fondateurs et 67 membres actifs; pour celui de Montréal, 18 membres fondateurs et 10 membres actifs. Les comtés de Mégantic et de Beauce se font une lutte serrée: Mégantic, 20 membres fondateurs et 65 membres actifs; la Beauce, 17 membres fondateurs et 70 membres actifs.

L'Association compte 88 membres distribués dans neuf états américains, soit 30 membres fondateurs et 58 membres actifs. C'est le New Hampshire qui apporte la plus forte contribution.

L'Association a des ramifications au Guatemala et même en Italie: elle compte un membre fondateur dans chacun de ces pays.

Votre Association sollicite un petit cadeau de chacun de ses membres

Il y aura bientôt trois ans que votre Association a été mise sur pied. Si vous avez lu attentivement les Bulletins de l'Association, vous avez pu vous rendre compte du travail qu'elle a accompli, des progrès qu'elle a réalisés à date, et de plus vous connaissez quelques-uns de ses projets. Nous espérons que vous êtes contents de tout cela et que vous êtes très fiers de votre groupement. Alors, nous répondrez-vous négativement si nous osons vous demander un très petit service? Nous avons espéré grouper 2,000 membres avant le premier janvier 1953 et nous sommes obligés d'admettre bien humblement que, sans vous, nous ne réussirons pas. Venez à notre secours. . . cousins et cousines. Si chacun des membres actuels nous faisait parvenir la souscription d'un nouvel adhérent, d'ici quelques semaines, nous doublerions nos effectifs et, du coup, notre nombre serait porté à 1,600. Nous espérons de plus que les campagnes de recrutement de cet automne réussiront à grouper plusieurs centaines de nouveaux membres. Par ces moyens, avec votre généreux concours, notre nombre dépassera facilement 2,000 avant 1953.

Cousins et cousines, aidez-nous! De grâce, ne vous demandez pas si votre voisin ou votre voisine a répondu à notre appel avant de vous mettre au travail. Ne tardez pas! . . . envoyez au Secrétariat de l'Association des Familles Gagné et Bellavance, à 31, rue Sainte-Ursule, Québec, les nouvelles adhésions avec noms, adresses et contributions. La contribution est fixée jusqu'en 1953, à \$5.00 pour les membres fondateurs et à \$3.00 pour les membres actifs.

Ne laissez pas vos officiers se débattre seuls au milieu de toutes sortes de difficultés. Encouragez-les. . . consolez-les en recrutant quantité de nouveaux membres. C'est la seule rétribution qu'ils vous demandent. Il est bien entendu que les campagnes de recrutement ne peuvent atteindre tout le monde. Vous connaissez sans doute quelque cousin, quelque cousine, un oncle, une tante, un neveu, une nièce et qui sais-je encore qui ne fait pas partie de l'Association. Eh bien! cousin, cousine, communiquez avec l'une ou l'autre de ces personnes et sollicitez son adhésion. Aidez-nous, s'il vous plaît. Etes-vous fiers de votre Association? Etes-vous contents de nous? Eh bien! . . . nous nous comprenons, n'est-ce pas?

Dans un an, les fêtes du Tricentenaire seront choses du passé. Vous avez assez de fierté nationale, vous êtes assez attachés à vos origines pour vouloir que ces fêtes soient magnifiques. Le succès de ces fêtes dépend un peu de vous aussi. . . Que chaque membre actuel trouve un nouvel adhérent et vous verrez les rides disparaître comme par enchantement du front soucieux des Directeurs de votre Association. Et alors, dans le prochain numéro du Bulletin, nous serons heureux de vous annoncer que le nombre des membres dépasse 2,000. Si tout le monde voulait, les membres de l'Association se compteraient non pas par centaines, mais par milliers.

D'où vient le surnom BELLAVANCE ? Frère Louis-Roméo, S.-C.

Donner l'origine précise et authentique du nom Bellavance semble encore impossible. Cependant, nous pouvons affirmer avec certitude que ce nom est d'origine exclusivement canadienne. Il nous vient de LOUIS Gasnier, (fils de Pierre I et de Marguerite Rosée), sieur de La Fresnaye.

Ce Louis Gagné dit Bellavance avait dix ans lorsqu'il arriva au Canada, en 1653, avec son père et sa mère. C'est sous le nom de Bellavance qu'il reçoit une concession de Talon, le 3 novembre 1672. Il faut donc situer l'origine de ce nom entre ces deux dates extrêmes 1653 et 1672.

En 1672 donc, notre Louis se voit gratifier d'un fief seigneurial par l'intendant Jean Talon et devient « Seigneur de La Fresnaye ». En lisant cela pour la première fois, lors de mes recherches généalogiques, je me suis dit : « Voilà notre p'tit Louis qui prend de l'avance, ce n'est pas surprenant qu'on l'ait surnommé *Belle-Avance* ! » Je me suis d'ailleurs laissé dire que son surnom aurait commencé à cette occasion, lorsqu'il revint chargé de ses honneurs et de ses papiers . . . A-t-on raison ? . . .

Un de mes grands-oncles, qui a bien connu son grand-père François qui lui était le petit-fils de Basile, petit-fils lui-même de Louis, premier seigneur de La Fresnaye, me raconta en résumé l'histoire suivante que j'ai d'ailleurs entendue d'autres bouches : « Un jour que Louis (il l'appelait *un vieux*) était à l'autre bout de ses terres, (soit pour chasser, selon lui, soit pour arpenter le domaine, selon d'autres), l'idée lui vint de traverser directement le bois en direction de la maison, au lieu de suivre le détour du chemin avec ses compagnons. Il voulait, à ce qu'il disait, prendre de l'avance . . . Or, ses associés arrivèrent à la maison bien avant lui. Ils le reçurent donc avec force taquineries : « Ca, c'est une BELLE AVANCE, Louis ! » (Le surnom aurait-il débuté là, ou n'y aurait-il qu'un doublement de ce qui a été cité plus haut ? Espérons que les recherches nous le diront . . .)

Quelques-uns auraient voulu qu'il rapportât ce surnom de la guerre qu'il aurait faite contre les Iroquois, en 1673, avant son mariage. Il aurait mené rapidement à bonne fin une mission périlleuse et son commandant l'aurait félicité en lui disant : « BELLE AVANCE, Gagné ! » Mais puisqu'il reçoit sa concession en 1672 et qu'il portait déjà le nom de Bellavance, cette anecdote ne peut être qu'une continuation de son surnom et ne peut nullement en créer l'origine.

Cousins et cousines qui avez déjà entendu raconter cette dernière légende, hâtez-vous de lui donner le coup de grâce. En 1673, il n'y eut aucune guerre entre Français et Iroquois. Au contraire, Frontenac s'entendit à merveille avec les Iroquois lors de leur rencontre à Cataracoui. Louis Gagné dit Bellavance accompagnait Frontenac en cette occasion (ils étaient en tout 400), mais il n'eut certes pas à combattre. Notons dès maintenant que son petit-fils, Alexis Gagné dit Bellavance, mourut à la bataille des Plaines d'Abraham, à Québec, en 1759. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus tard.

P. S.— Si quelqu'un découvre un document écrit sur l'origine exacte de ce nom, il nous rendrait grand service en nous le communiquant pour le bénéfice de toute l'Association.

LOUIS GAGNÉ dit BELLAVANCE, Sieur de la Fresnaye (suite).....Abbé Florido Gagné

Au premier plan est le soin de son âme qu'il recommande à « Dieu le Créateur, Père, Fils et Saint-Esprit, à la glorieuse vierge Marie, à Monsieur Saint-Michel, ange, archange, à son bon ange, à tous les saints et saintes du Paradis ».

Il veut et entend que son exécuteur testamentaire paie ses dettes, répare et amende les torts qu'il a faits, « si avenus ».

La somme de cent sols « sera aumônée aux pauvres de la paroisse en la manière accoutumée ».

Pour ses funérailles et pour les prières qui donneront le repos à son âme « sera vendue une habitation qu'il a en la seigneurie du Sieur des Islets, où il y a huit arpents de terre neuve », et le produit en sera distribué entre les églises de la ville, « y compris celle des Révérends Pères Récollets ». Frontenac venait de ramener de France des Récollets pour faire équilibre à l'influence des Jésuites; ils doivent être pauvres et il faut les protéger.

Concluons que si Louis Gagné dit Bellavance part en voyage avec Monseigneur le Comte de Frontenac, c'est qu'il a déjà fait de ces courses et qu'il en a l'expérience; mais il a désormais la volonté d'être colon puisqu'il a « terre neuve et habitation ».

Nous savons que le Sieur des Islets était Nicolas Gamache, son associé en d'autres œuvres et son copropriétaire du fief obtenu au Cap Saint-Ignace l'année

précédente. Notre documentation actuelle ne nous permet pas de localiser le domaine du Sieur des Islets, mais c'est en ce fief et non à Cap Saint-Ignace que Louis Gagné possède à ce moment une concession déjà mise en valeur. Le reste du testament d'ailleurs nous renseigne à ce sujet.

Sa mère est encore vivante, du côté de Montréal sans doute, mais on peut la croire veuve de nouveau puisque le nom de son mari en secondes noces n'est pas apparu au recensement de Ville-Marie en 1666.

A sa maman, Louis donne la moitié de sa propriété de Cap Saint-Ignace dont il mentionne qu'elle a un quart de lieue de front par une lieue de profondeur; l'autre moitié, il la cède à l'Hôtel-Dieu de Québec en vue de s'assurer les prières des pauvres auprès de Dieu.

L'article suivant est plein de charme et nous émeut. Le Sieur de Bellavance lègue à Louise Picard, fille de Jean Picard, sans dire qu'elle est sa fiancée, la moitié du prix de vente de vingt-neuf grandes peaux d'orignal et de trois petites, dont il mentionne le dépôt actuel chez Claude Bouchard et chez le Sieur de Bellefontaine. Quelle délicatesse et quelle chevalerie que d'avoir pensé, après sa maman et les pauvres et son âme, à cette petite fille de quatorze ans qui deviendra son épouse dans quatre mois. Et elles ont une certaine valeur au prix courant les peaux d'orignal, puisque sur l'autre moitié du revenu de leur vente on prélèvera soixante

livres pour Claude Bouchard, et le surplus sera « employé à faire prier Dieu pour le repos de son âme ».

Louis Gagné abandonne ensuite à Claude Bouchard « une somme de soixante-six livres, ou environ, que le dit Bouchard lui doit pour services que le dit testateur lui a rendus ».

Ce qui précède, et surtout ce qui suit, nous fait supposer que le pied-à-terre de Louis Gagné est au foyer de Claude Bouchard. Pas encore marié et séparé de sa famille dont tous les membres sont à Montréal, colon censitaire dans le fief du Sieur des Islets où il ne peut tenir résidence parce que encore célibataire, voyageur à l'occasion, et un peu trafiquant — nous le verrons ci-dessous, — ce grand jeune homme qui édifie sa fortune n'a pas de résidence fixe. La maison de son oncle Louis, son premier nid au Canada, n'est plus un foyer à ce moment. L'oncle Louis est mort en 1661; sa veuve est devenue Madame Paul de Rainville et demeure à Beauport ou Québec; les grandes filles sont mariées, les grands garçons ne le sont pas et le petit Joachim a treize ans. Mais la cousine Louise a épousé depuis dix-neuf ans déjà Claude Bouchard venu directement de France. Ce ménage habite Sainte-Anne, et Louise n'a qu'un an de plus que son cousin Louis; enfants dans la même maison, ou presque, au début, ils doivent être désormais comme frère et sœur.

Louis va maintenant distribuer aux cousins avec qui il a grandi toute sa lingerie dont il déclare qu'elle « est enfermée dans un coffre chez Claude Bouchard ». Il nous semble voir l'ordre et la propreté de ces articles par les mains de Louise et le bon goût du propriétaire.

A Pierre Gagné dont il fera plus tard son censitaire à Cap Saint-Ignace et qui sera le subrogé tuteur de ses enfants en 1699, un habit valant quarante livres, et trois... (le mot est illisible) blancs;

A Claude Bouchard, le cousin par alliance et l'ami sans doute, neuf à dix aulnes de toile de Meslay, deux chemises de toile blanche et deux de toile de Meslay;

A Pierre Gagné encore, deux chemises de toile blanche;

A Olivier Gagné, une chemise de toile de Meslay;

Puis onze cravates dont trois à Louis, trois à Pierre, trois à Olivier, et deux à Ignace, ses cousins.

Un fusil, toujours à prendre chez Claude Bouchard, est légué à Louis.

Et le testament nous présente un nouveau légataire: « Louis (surnommé Lacroix, son cousin) son filleul ».

Quel est ce Louis? Tous les légataires précédents sont nommés avec mention de leur nom de famille. Il est impossible que ce soit le cousin Louis Gagné baptisé à Québec en 1651, alors que le Sieur de Bellavance âgé de huit ans était encore en France. Mais il y a que François Lacroix, résidant à Sainte-Anne, est cousin du testateur par alliance pour avoir épousé le 11 septembre 1670 Anne Gagné la sœur de tous les cousins antérieurement nommés. Il peut donc y avoir à ce moment dans un berceau un petit Louis Lacroix, vraisemblablement filleul du Sieur de Bellavance.

Ce Louis recevra des sommes dues au testateur, savoir:

« par la femme de Claude Bouchard, quatre livres dix sols pour une paire de bas d'estame fine;

« par Louis Gagné, trois livres dix sols pour des gros bas d'estame;

« par Olivier Gagné, six livres dont trois pour argent prêté et trois pour une plaque de fusil;

« par Claude Poulin, cent sols ou cinq livres;

« par Sieur de Lessard, vingt livres;

« par Jean Poulin, quatre livres dix-huit sols pour bois équarri ».

Soit une somme de quarante-trois livres dix-huit sols.

Le même Louis recevra aussi « une carabine qui est chez Claude Bouchard et six minots d'orge », ce qui est assez curieux s'il s'agit d'un enfant au berceau.

Le Sieur de Bellavance est donc un homme dont le porte-monnaie n'est jamais vide, brocanteur à l'occasion avec ses peaux d'original, sa plaque de fusil et ses bas d'estame, serviable et obligeant, artisan comme le prouve son bois équarri, en somme un débrouillard, un travaillant, sage et prévoyant — voyez ses dix aulnes de toile en vue de son mariage sans doute, et qui peut au surplus rendre des points à un comptable pour l'inventaire de ses biens.

Un dernier détail confirme bien cette ultime qualité: le testateur déclare « devoir au Sieur Jean Picard environ vingt-cinq livres, et environ treize livres à Nicolas Gamache ».

L'exécution de ce testament à qui notre sagesse actuelle reprocherait de n'avoir mentionné aucun légataire résiduaire est « confiée à Messire Jean-Baptiste du Poiras, conseiller au Conseil Souverain de ce pays ». Ce mandataire est un personnage de haute société. Devons-nous voir en ce choix une mesure légale, une coutume établie? Rien ne l'indique au texte. Nous y voyons plutôt la preuve que Louis Gagné dit Bellavance a des amis à tout niveau dans la colonie.

De ce long commentaire du testament d'un ancêtre une conclusion se déduit. Louis Gagné, Sieur de Bellavance, est une belle figure parmi celles des premiers temps. Avec des hommes de sa valeur économique et morale on peut bâtir un pays. Quand un garçon de trente ans encore célibataire par la force des choses, laissé à lui-même à l'âge de quatorze ans sans autre fortune que celle de ses années d'enfance et son éducation reçue jusque là, dans un pays neuf où chacun doit se débrouiller, peut affirmer les sentiments de foi religieuse, de respect filial, de chevalerie, d'esprit familial, de sens social, d'ordre, d'économie et de prévoyance, que nous avons vus, ce garçon, cet homme saura transmettre à ses enfants un héritage dont nous pouvons dire que « bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée ».

L'inventaire des biens laissés par le défunt en 1699 montre que la bonne renommée s'est transmise avec des biens-fonds appréciables, si toutefois il ne lui fût ajoutée aucune ceinture dorée.

* * *

Le 4 septembre 1673 il y a beaucoup de monde dans la maison de Pierre Picard, à Sainte-Anne-de-Beaupré, sous la présidence du notaire Paul Vachon. On y redigera le contrat de mariage de Louis Gagné, Sieur de Bellavance, et de Louise Picard, fille de Jean Picard et de feu Marie Caron.

Sont présents d'une part Jean Picard et sa femme actuelle Madeleine Gagnon, Pierre Picard et sa femme Rénée de Suresne, Marie Crevet veuve de feu Robert Caron et maintenant épouse de Noël Langlois de Beauport. Ce sont les ascendants encore vivants de la future mariée.

(à suivre)